



---

## Conditions générale d'octroi de l'aide

---

Au titre de la rentrée universitaire 2011 – 2012, les étudiants boursiers sur critères sociaux, de l'Etat ou du Territoire, poursuivant leurs études supérieures en Polynésie française peuvent bénéficier, à leur demande et sous certaines conditions, d'une « aide au logement étudiant » (ALE).

L'objectif de cette aide est de participer financièrement à la prise en charge du loyer versé par l'étudiant boursier pour son logement. Son versement, mensuel, peut intervenir à tout moment de l'année universitaire.

L'attribution de cette aide suppose toutefois de remplir certaines conditions et d'en effectuer la demande selon les modalités énoncées ci-dessous.

### **I. CONDITIONS D'ATTRIBUTION :**

- posséder la qualité d'étudiant ou d'élève de l'enseignement supérieur public ou de formations supérieures placées sous contrat d'association et assurées dans des établissements de l'enseignement privé également sous contrat d'association
- être boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux de l'Etat ou de la Polynésie française
- être locataire d'un logement occupé à titre principal, vide ou meublé, d'une superficie minimale de 09 m<sup>2</sup> pour un étudiant vivant seul ou 16 m<sup>2</sup> pour un couple avec 07 m<sup>2</sup> par enfant

### **II. FORMALITES A ACCOMPLIR :**

- retirer auprès du service de la scolarité de votre établissement, l'imprimé « Demande d'Aide au Logement Etudiant » ou l'imprimer en vous rendant sur le site internet du haut-commissariat de la République en Polynésie française [www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)
- fournir les pièces justificatives requises (cf. liste ci-contre)
- compléter l'imprimé et le retourner, accompagné des pièces justificatives, au haut-commissariat de la République en Polynésie française (cf. adresse ci-contre) au plus tard le 31 décembre 2011.

### **III. MONTANTS DE L'AIDE :**

Le montant de l'A.L.E, sans pouvoir excéder celui du loyer hors charge effectivement payé, comprend trois tranches :

Tranche A	Pour les boursiers d'Etat classés en taux 0, 1 et 2	10 000 Fcp mensuels
Tranche B	Pour les boursiers d'Etat classés en taux 3 et 4 ainsi que les boursiers de l'enseignement sup. de Polynésie française	20 000 Fcp mensuels
Tranche C	Pour les boursiers d'Etat classés en taux 5 et 6	30 000 Fcp mensuels

Le versement de l'aide est assujéti à la production de pièces justificatives (cf. liste ci-contre).

*Je soussigné(e) ..... déclare avoir pris connaissance de l'intégralité du dossier et certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande. Je reconnais être informé(e) que toute erreur ou omission dans les enseignements fournis peut entraîner non seulement le rejet de ma demande, mais aussi la suppression de l'aide déjà accordée et le remboursement des sommes perçues à ce titre ainsi que des poursuites judiciaires en cas de fraude constatée ou de fausse déclaration*

A ....., le .....

*Signature*

---

## Liste des pièces à fournir à l'appui de la demande d'aide

---

• **JUSTIFICATIFS D'IDENTITE ET DE SITUATION FAMILIALE**

- |   |                                     | P. reçues | <input checked="" type="checkbox"/> |
|---|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|
| 1) Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité | <input checked="" type="checkbox"/> |           | <input type="checkbox"/>            |
| 2) Photo d'identité   | <input checked="" type="checkbox"/> |           | <input type="checkbox"/>            |
| 3) Photocopie de la carte CPS en cours de validité                                  | <input checked="" type="checkbox"/> |           | <input type="checkbox"/>            |

• **JUSTIFICATIF DE RESIDENCE**

- |  |                                     |  |                          |
|--|-------------------------------------|--|--------------------------|
| 4) Contrat de location ou bail original précisant l'identité et les coordonnées complètes du bailleur, le descriptif du logement avec superficie et le montant du loyer (hors charges) | <input checked="" type="checkbox"/> |  | <input type="checkbox"/> |
|--|-------------------------------------|--|--------------------------|

• **AUTRES JUSTIFICATIFS**

- |   |                                     |  |                          |
|---|-------------------------------------|--|--------------------------|
| 5) Copie de la carte d'étudiant ou d'élève d'un cycle d'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2011 - 2012                   | <input checked="" type="checkbox"/> |  | <input type="checkbox"/> |
| 6) Copie de la lettre de notification de bourse de l'enseignement supérieur sur critères sociaux pour l'année universitaire 2011 - 2012 | <input checked="" type="checkbox"/> |  | <input type="checkbox"/> |
| 7) Relevé d'identité bancaire au nom personnel de l'étudiant demandeur  | <input checked="" type="checkbox"/> |  | <input type="checkbox"/> |

---

## Pièces à fournir mensuellement en cas d'acceptation de la demande

---

- |  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| 8) Original de la quittance mensuelle de loyer mentionnant notamment : <ul style="list-style-type: none"><li>- l'identité et la signature du bailleur</li><li>- l'adresse complète du logement</li><li>- le montant du loyer (hors charges)</li><li>- le mois concerné</li></ul> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 9) Attestation mensuelle d'assiduité aux cours   | <input checked="" type="checkbox"/> |

**Pour retirer un formulaire, déposer un dossier ou obtenir des informations complémentaires**

Haut-commissariat de la République en Polynésie française  Direction des actions de l'Etat - BAIPC  <b>Pôle de la continuité territoriale</b> Boulevard Pomare Immeuble Charles Levy – 2 <sup>ème</sup> étage porte n°21 Tél : 54.40.25 – Fax : 54.40.29 continuite-territoriale@polynesie-francaise.pref.gouv.fr	<u>Jours et horaires d'ouverture au public</u> :  du lundi au vendredi  de 07h30 à 11h30  et de 13h30 à 15h00
<b>Pour retirer un formulaire sans se déplacer : <a href="http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr">www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr</a></b>	

